

fidèles l'ont ainsi compris, et, loin de condamner ce sentiment, la Sacrée Congrégation lui serait plutôt favorable. Mais, ce dernier point fut-il encore douteux, cette dévotion reste toujours un moyen très puissant de délivrance en faveur des défunts et bien digne, à ce titre, d'être mieux connue des fidèles et plus généralement pratiquée (1).

L. DURAND.

Extrait des ETUDES RELIGIEUSES, publiées à Paris par des Pères de la Compagnie de Jésus.

### LA LEGENDE DU JOUR DE L'AN

**V**OUS les ans, à minuit précis, le 31 décembre, il se passe quelque chose d'imposant aux portes du ciel. Avant que la première minute de l'heure nouvelle soit écoulée, l'Ange de la mort remonte de la terre, tenant entre ses bras l'Année qui vient de finir. En son chemin, il rencontre l'Ange de la vie, portant sur son sein l'Année qui vient de naître. Tous deux s'embrassent et s'envoient de douces paroles :

“ Année défunte, que le sommeil de l'éternité te soit léger ! ”

— “ Année vivante, sois heureuse, couronnée d'épis et de blucts. ”

Cette scène céleste a lieu avec la rapidité de l'éclair. Dès que la minute est passée, la grande aiguille du Temps, celle qui ne s'arrête jamais, se remet à marquer le cours des siècles.

LA SEMAINE CATHOLIQUE.

(1) Cf. sur la question : *Acta Sanctæ Sedis*, XVI, 508 ; *Benedict*, XIV, *De sacrificio missæ* ; *Analecra juris pontificii*, série VIII, col. 2047 ; *Beringer*, *Des Indulgences*, t. I, p. 472 ; *Nouvelle Revue théologique*, t. XXI, No 2 ; *le Canoniste contemporain*, Août 1890 ; les trois décisions de la S. Congrégation des Indulgences (9 mars 1884, 24 août 1885, 24 janvier 1889).